

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS — FRANCE  
TÉL. 320.36.20.  
C.C.P. 1248-74 N PARIS

D 503 ARGENTINE: APPEL DRAMATIQUE DES FEMMES ET MERES DE  
DISPARUS A LA VEILLE DE PUEBLA

A la veille de la conférence des évêques à Puebla, les femmes et mères de disparus ont envoyé à chaque évêque argentin le texte de la lettre ci-dessous.

La situation des disparus en Argentine est pratiquement inchangée et celle des prisonniers politiques de même (cf. DIAL D 426, 433 et 474). Quant aux parents des disparus, leur situation a empiré. On sait en effet que, depuis des mois, ces femmes manifestent en silence tous les jeudis sur la Plaza de Mayo de Buenos Aires, d'où le nom de "folles de la Place de mai" qui leur a été donné par la police argentine. Or, depuis quelques semaines, cette manifestation est interdite par les forces de l'ordre.

Le texte ci-dessous est un nouvel appel - le quatrième - à la conscience chrétienne des évêques du pays. Ceux-ci, dans leur déclaration du 18 novembre 1978, avaient une deuxième fois fait mention de ce grave problème et demandé aux autorités de prendre les mesures appropriées. Leur première prise de position en ce sens datait de mai 1977 (cf. DIAL D 385).

Note DIAL

Monseigneur,

Au moment où, à Puebla de los Angeles, au Mexique, s'ouvre la 3ème Assemblée générale de l'épiscopat latino-américain, des mères et pères de famille, des femmes et des maris, des soeurs et des frères, des grands-parents, des témoins catégoriques, des milliers de familles - 30.000 peut-être -, tous marqués par l'effroyable de faits réels - non imaginaires - à l'encontre de personnes, d'êtres humains possédant famille, et tous appliqués à une recherche incessante ne reçoivent des autorités aucune réponse précise sur ces faits, mais seulement des déclarations contradictoires et faussant la réalité.

Cette situation dure depuis des mois, des années.

Des membres de nos familles sont en prison sans instruction ni inculpation, maintenus dans des lieux inconnus ou à la disposition du Pouvoir exécutif national ou entre les mains des militaires. Ils ne sont pas traduits devant les tribunaux, comme cela devrait se faire s'ils sont déclarés suspects. Ils ne sont pas non plus remis en liberté en cas contraire et ne peuvent sortir du pays au titre du droit d'option prévu dans la Constitution.

Nous demandons des choses élémentaires et très simples, celles qu'aucun Etat civilisé, à plus forte raison s'il s'affiche chrétien, ne peut refuser à ses citoyens:

- des informations sur ce qu'il est advenu des prisonniers disparus;
- la suppression des procédés illégaux, des tortures, des vexations et des perquisitions;

- la répression de la subversion en référence aux normes morales et légales;
- l'humanisation des conditions de détention;
- la mise en procès ou la libération des prisonniers disparus.

L'appel de l'épiscopat argentin n'a pas du tout été entendu par le gouvernement malgré que dans le document "Réflexion chrétienne pour le peuple de notre Patrie" (7/5/77) aient été dénoncés les faits et soulignée la déviation morale et religieuse que supposent leur pratique et acceptation.

Monseigneur, le drame de milliers de familles ne peut continuer ainsi sans qu'une solution soit apportée à cet intolérable état de choses. Un peuple civilisé ne peut rester exposé à l'absence de normes légales.

Les prisonniers sont des êtres humains.

Un certain type de civilisation produit des faits de cette nature et les représentants du Christ ont peur de combattre au nom des principes de leur apostolat. Serions-nous en train de reculer? Les pasteurs ne prennent pas soin de leur troupeau.

Notre-Seigneur est venu au monde pour sauver les persécutés et ceux qui souffrent. Ses ministres doivent faire preuve de courage afin que l'Eglise ne perde pas les valeurs qui sont les siennes mais qu'elle soit la source d'eau claire à laquelle puissent boire les dépossédés pour étancher leur soif de justice.

Notre-Seigneur nous a dit que nous devons nous aimer et, à la Sainte-Messe, quand nous disons le Notre-Père en nous tenant par la main, nous répétons: "Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé". Comment pouvons-nous pardonner si on ne nous tend pas la main? Nos mains restent tendues mais personne ne répond à notre cri de souffrance.

Nous demandons la justice. C'est elle que Jésus-Christ a enseignée et c'est la mission de la justice qu'il a donnée à ses apôtres.

Nous lançons cet appel à une application réelle de vos enseignements, en espérant que la responsabilité que vous avez prise devant "Lui" au moment de prononcer vos vœux ne décevra pas nos attentes.

Au nom des dépossédés de la justice  
des hommes

...

-----

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

-----

Abonnement annuel: France 170 F - Etranger 200 F (voie normale -  
par avion: tarif sur demande selon pays)  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie CCFD  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441